

Nièvre footb@ll

Journal officiel du district de la Nièvre

N° 455 - Vendredi 21 décembre 2018 - Tel : 03 86 61 07 23 - Fax : 03 86 59 73 62 - <http://nievre.fff.fr>



A la une



Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année.

Que 2019 soit, pour vous et vos proches, remplie de moments forts et brillants, d'émotions, de bonnes surprises, de sérénité, de paix, de petits plaisirs et de grandes joies et surtout qu'elle soit accompagnée de l'indispensable santé qui vous permettra de réaliser tous vos projets personnels et footballistiques.

J'ajouterai aussi un autre vœu, partagé sans nul doute par chacun de vous, celui de voir les valeurs du P.R.E.T.S. l'emporter sur les actes d'incivilité inacceptables et intolérables qui détruisent l'esprit du jeu, la fraternité, l'amitié et la beauté de notre football.

Française

*Tout ce que je sais de plus sûr
à propos de la moralité et des obligations des hommes,
c'est au football que je le dois.*

Albert Camus

Sommaire

Actualités

Mémento

Procès Verbaux

PV Commission comité de direction
PV Commission des compétitions seniors
PV Commission statuts et règlements
PV Commission des jeunes
PV Commission futsal

Résultats et classements

Nos partenaires

Intermarché
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP COMM RT

Nièvre
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CA
CENTRE LOIRE



304 buts marqués pour le Téléthon !



Lors des différentes rencontres du District du samedi 1er et du dimanche 2 Décembre, le DNF était partenaire de l'opération TÉLÉTHON : **1 but marqué = 1 € reversé pour l'AFM TÉLÉTHON**. Le moins que l'on puisse dire c'est que nos clubs nivernais ont été inspirés puisque 304 buts ont été marqués ! **Grâce à ces matchs prolifiques nous avons pu reverser 304 € au TÉLÉTHON.**

Cette année, notre Football a été au cœur de cette cause magnifique.

Le District de la Nièvre de Football recherche

**un jeune (fille ou garçon) de 18 à 25 ans en Service Civique
à partir du 3 janvier 2019 (6 mois, 24 h/semaine)
Permis B impératif**

1 MISSION :

- Promouvoir le Programme Educatif Fédéral auprès des clubs, faciliter leur adhésion en valorisant, avec les éducateurs, différentes actions éducatives. L'accompagnement sera sous contrôle des Techniciens du District et de la Commission Technique Jeunes.
- Rendre compte et assurer un suivi de l'activité « PEF »
- Aide administrative aux Techniciens

Candidatures et renseignements

District de la Nièvre de Football
ctournois@nievre.fff.fr
03.86.61.07.23

Fermeture du District

En raison des fêtes de fin d'année, **le District de la Nièvre sera fermé du vendredi 21 décembre 2018 (à partir de 13h) au mercredi 2 janvier 2019 inclus** (réouverture le jeudi 3 janvier 2019).

La première parution de l'année 2019 de notre journal électronique Nièvre Footb@ll aura lieu le vendredi 25 janvier 2019 (dernière parution le vendredi 21 décembre 2018).

Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes !

Formation Futsal à Cosne/Loire

Dans le cadre du développement Futsal, le District de la Nièvre de Football et l'Institut Régional de Formation du Football proposent une formation futsal organisée de la façon suivante :

-> un module de découverte sur une journée (03 janvier 2019) qui précédera 3 jours sur le perfectionnement de l'activité futsal (du 4 au 6 janvier 2019) à COSNE SUR LOIRE.

Cette formation, destinée aux éducateurs, a pour objectif d'appréhender les spécificités de l'activité futsal, de découvrir les différents systèmes de jeux liés à cette pratique spécifique et de savoir comment les animer lors d'une séance d'entraînement.

Bon de formation :

Grâce aux retombées financières de la Coupe du Monde 2018, la FFF a décidé, au titre de la saison 2018-2019, de revaloriser l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation des éducateurs, arbitres et dirigeants dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Vous trouverez ci-dessous le dispositif applicable de manière rétroactive au 1er juillet.

> BON FORMATION EDUCATEURS

D'un montant de 25 € utilisables dans la limite de 2 bons par module et de manière illimitée pour tous les modules d'éducateurs suivants : U6-U7, U9-U11, U13-U15, Animatrice Fédérale, dans la limite du coût de chaque formation. Concernant les modules du CFF3 et du CFF4, les modules complémentaires, les certifications ou recyclages de formation de niveau 3 et 4, seul 1 bon pourra être utilisé par module de 16h ou moins, dans la limite de deux formations par stagiaire et par saison.

Ces bons s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de votre Ligue ou de votre District.

Inscriptions : <https://lbfc.fff.fr/category/educateurs-modules-cff/>

Mémento

Décembre 2018

Du Vendredi 21/12 (13h) au mercredi 02/01 inclus

Fermeture du secrétariat du District pour congés de fin d'année

Samedi 22

9 heures : CPD Féminin Futsal à St Pierre

10 heures : détection Futsal U14-U15 au stade de La Baratte à Nevers

14 heures 30 : détection Futsal U16-U17-U18 au stade de La Baratte à Nevers

Janvier 2019

Vendredi 4

9 heures : CPD Féminin Futsal à St Pierre

Mardi 8

Plateaux Futsal Seniors à Clamecy (Tambourinette), Guérigny, Cosne/Loire (G. Sand)

Mercredi 9

18 heures 30 : remise dotations Mozaïc Foot Challenge 2017/2018 au siège du District

Mardi 15

Plateaux Futsal Seniors à Clamecy (Tambourinette), Guérigny, Cosne/Loire (G. Sand)

Du vendredi 18 au dimanche 20

Stage « 3 jours pour devenir arbitre » au siège du DNF

Samedi 19

10 heures : réunion préparation plateaux U7 U9 2ème phase au District

Mardi 22

Plateaux Futsal Seniors à Clamecy (Tambourinette), Guérigny, Cosne/Loire (G. Sand)

Mardi 29

Plateaux Futsal Seniors à Clamecy (Tambourinette), Guérigny, Cosne/Loire (G. Sand)

Comité de direction

PV du 11 décembre 2018

Sous la présidence de Françoise VALLET

Membres CD présents : Mme GALVAING-GAUTHIER, MM. ALDAX, ATERO, BASTIEN, BERFORINI, BOITIER, BUCHETON, DUFLOUX, FONTENIAUD, France, LAVALETTE, LEJEUNE, MAY, NOGUES, PONSONNAILLE.

Membres CD excusés : Mme BEAURENAUD (pouvoir à C. NOGUES), MM. BONDOUX, MEIGNEN (pouvoir à D. ATERO).

Membres invités présents : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER, TREPKA.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe.

3. ADOPTION PV

Comité de Direction du 21 novembre 2018 paru sur le site internet du District le 30 novembre 2018 et dans Nièvre Footb@ll n° 452 du 30 novembre 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

4.1. AG Fédérale du 8 décembre

La présidente fait un rapide compte-rendu de l'AG de la FFF à laquelle elle a assisté.

Les projets de modifications des textes ont tous été adoptés.

4.2. Retour sur le CA de la LBFC du 30 novembre

« Opération 1000 Ballons – » pour les clubs Ligue

Pour cette première partie de championnat, 5 clubs nivernais seront récompensés (Cosne US, SNID, La Charité, Fourchambault, Clamecy). Félicitations à ces 5 clubs.

ÉVOLUTION DES LICENCIÉS seniors et jeunes

Daniel FONTENIAUD a présenté l'évolution du nombre de licenciés seniors et jeunes sur les dernières saisons (annexe).

La Nièvre est moins impactée que les autres districts au niveau de la baisse des seniors.

Cependant, il serait intéressant de travailler sur les taux de fidélisation et de renouvellements.

Françoise VALLET fait un rapide point sur l'état des licences : au 9 décembre 2017, le District comptabilisait 5995 licenciés contre 6261 à la même date cette saison, soit une augmentation de 266.

4.3. Remise de la dotation 2017/2018 Mozaïc Foot Challenge Crédit Agricole Centre Loire

Quatre clubs seront récompensés : Cosne 1 (U15), FC Nevers 58 (U17), Vauzelles 2 (U19), Sud-Loire-Allier 09 (seniors) mercredi 9 janvier 2019 au siège du DNF.

Le tirage de la tombola proposée aux clients de l'agence du Crédit Agricole de Nevers Maison Agriculture lors de la semaine PEF aura lieu lors de cette soirée.

4.4. Cooptation

Pour étoffer la commission d'appel, Françoise VALLET propose de coopter Patrick PONSONNAILLE comme membre de cette commission.

Les membres du CD valident cette candidature.

5. POINT FINANCIER

5.1 DNF

Guy LAVALETTE établit un point rapide sur la situation du District au 30 novembre 2018 et indique que cette situation est plutôt satisfaisante et sur le même schéma que la saison passée. Il annonce également que le montant des sanctions est en augmentation et déplore qu'un certain nombre de partenaires n'ont pas renouvelé leur contrat.

5.2 Clubs

Guy LAVALETTE fait un état des clubs n'ayant pas encore réglé leur relevé et demande aux référents de les contacter rapidement.

Alain BUCHETON indique qu'il doit rencontrer, avec les techniciens, les clubs du Nord du Département qui rencontrent de grosses difficultés aussi bien financières que sportives.

Courriels des clubs d'Entrains/Nohain et d'Alligny Saint Amand : pris note. Des réponses seront apportées rapidement.

La Présidente déclare avoir reçu du club de Tannay la lettre de démission de Mme Sarah MAJEUR, secrétaire et correspondante du club et de M. Loïc GARDON, dirigeant. Elle précise être très inquiète sur le devenir de certains clubs nivernais.

5.3 Péréquation

Guy LAVALETTE indique qu'il va mettre en place la caisse de péréquation sur les matchs de Départemental 2.

6. POINT SUR LES CHAMPIONNATS, COUPES ET FUTSAL

6.1 Championnats Jeunes

Alain BUCHETON indique que la dernière journée de championnat pour la catégorie U13 est fixée au 15 décembre, les U15 et U18 en ayant terminé.

Il annonce que le club du SNID participera à la phase intersecteurs U18 et le FC Nevers 58 en U15, phases démarrant en mars 2019.

6.2 Championnats Seniors et Vétérans

Bernard MAY annonce que 8 matchs de championnats seniors sont non joués : 4 sont programmés le 16 décembre et les 4 autres le 10 février.

Joseph BERFORINI n'a rien à signaler concernant le critérium Vétérans.

6.3 Coupes Conseil Départemental et District/Sport Comm

Concernant la Coupe du Conseil Départemental, Bernard MAY indique que tous les matchs sont joués et que les 16 équipes qualifiées participeront au 1/8ème de finale le 10 mars prochain.

Concernant la Coupe du District/Sport Comm, 2 matchs de retard sont fixés le 10 février.

6.4 Coupe de l'Amitié

Pour la Coupe de l'Amitié, Bernard MAY note 5 matchs de retard : 1 est programmé le 16 décembre, 2 le 10 février, 2 restant à fixer. Il précise qu'en raison de la poule à treize, certaines programmations seront compliquées, le calendrier étant très serré.

6.5 Futsal Jeunes

Nicolas TREPKA établit un rapide point sur le déroulement du futsal sur les catégories jeunes :

Le 2ème tour de la Coupe Futsal U11 est fixé sur deux week-ends, les 8 et 15 décembre.

Le 2ème tour de la Coupe Futsal U13 s'est déroulé le 8 décembre dernier.

Quant aux 3èmes tours de la Coupe Futsal U15 et U18, ceux-ci sont programmés les 15 et 16 décembre. Un 4ème tour aura lieu avant la finale prévue début février.

Il remercie l'ensemble des Municipalités qui ont vraiment « bien joué le jeu » puisque 14 gymnases et 167 heures de créneaux ont été mises à disposition du District depuis le 27 octobre.

6.6 Futsal Seniors : Coupe Nationale et Critérium hivernal

Alain ALDAX indique que le premier tour de la Coupe Nationale Futsal était fixé le 8 décembre dernier avec la participation de 3 équipes (Coulanges, Nevers Banlay, Prémery) mais l'équipe de Prémery ayant déclaré forfait, les deux autres clubs ont donc été qualifiés d'office et n'ont donc pas joué.

Le deuxième tour est prévu ce vendredi 14 décembre à Gueugnon à partir de 21h. Les deux équipes nivernaises

rencontreront les équipes de Gueugnon et de Montceau Team Futsal.

Il rappelle que 12 équipes se sont engagées au Critérium Hivernal Futsal et que la première journée, fixée initialement le 11 décembre, est reportée au 18 décembre avec 3 plateaux de 4 équipes. Quatre journées suivront les 8, 15, 22 et 29 janvier 2019 avec une finale à 4 équipes sur la dernière journée. Les clubs finalistes seront récompensés par des bons d'achat et des ballons. L'équipe finissant première de ce critérium participera à la finale régionale à Dijon le 9 février.

Un arbitre sera désigné sur chaque plateau et sera aidé par un dirigeant d'une équipe qui ne joue pas.

Les arbitres officiant bénévolement, seuls leurs frais de déplacements seront pris en charge par le District. Merci à eux !

7. changement d'HORAIRE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE

Françoise VALLET propose de « s'aligner » sur les horaires des rencontres de Ligue comme stipulé ci-après :

Planning de la journée

En dehors des matchs disputés en nocturne, les rencontres sont programmées à 15 H le dimanche, sauf pendant la période du 1er novembre à fin février où les rencontres débuteront à 14 H 30.

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs au moins cinq (5) jours avant le match.

Dans les cinq (5) jours précédant la rencontre, toute demande de modification devra être introduite via l'adresse officielle électronique du club auprès du Secrétariat du District avec l'accord du club adverse, ou par dérogation sans l'accord du club adverse, en cas de force majeure justifiée.

Toute demande de modification qui n'est pas homologuée par le District est sans objet. Le résultat d'un match joué à une autre date, en un autre lieu ou à une autre heure que ceux fixés ou homologués par le District, est susceptible de non homologation. La commission compétente statuera sur les suites à donner.

Cette proposition est validée à l'unanimité et sera applicable dès la seconde partie de cette saison (du 27 janvier au 24 février 2019).

8. QUESTIONS DIVERSES

à Françoise VALLET annonce :

Que lors des différentes rencontres du District du samedi 1er et du dimanche 2 Décembre, le DNF était partenaire de l'opération TÉLÉTHON : 1 but marqué = 1 € reversé pour l'AFM TÉLÉTHON. Le moins que l'on puisse dire c'est que nos clubs nivernais ont été inspirés puisque 304 buts ont été marqués ! Grâce à ces matchs prolifiques nous avons pu reverser 304 € au TÉLÉTHON.

La fermeture du District du vendredi 21 décembre 2018 (à 13 heures) au mercredi 2 janvier 2019 inclus pour les congés de fin d'année.

La dernière parution du journal électronique Nièvre Footb@ll aura lieu le 21 décembre pour une reprise le 25 janvier 2019.

à **Dominique ATERO** annonce qu'une formation d'arbitres aura lieu du 18 au 20 janvier 2019 sous réserve de l'inscription de 8 candidats minimum. Il précise que les clubs peuvent utiliser des bons de formation et que le coût du stage sera prélevé aux clubs même en cas d'absence de leurs candidats.

à Christophe NOGUES indique :

Qu'il a rencontré la Municipalité de Nevers concernant l'utilisation des installations du stade des Senets par le club de Nevers Banlay et que la Ville s'est engagée pour libérer un vestiaire arbitre à l'occasion des matchs à domicile.

Que la Commission de l'Éthique auditionnera le jeune Gaétan NICAISE, samedi 22 décembre prochain au District.

à Daniel FONTENIAUD :

Souligne l'accueil très chaleureux du club de Moulins-Engilbert lors de la remise du Label qui a eu lieu la veille.

Annonce que le match de Coupe de France La Charité / Bourges est refixé ce vendredi 14 décembre à la Plaine des Senets à Varennes-Vauzelles et qu'il faut aller soutenir notre équipe nivernaise.

à **Alain BUCHETON** indique que le club de Nevers-Banlay a été relancé pour effectuer la saisie de ses licences jeunes et déclare qu'à la date du 31 janvier 2019, si celles-ci ne sont pas validées dans Footclubs, le club n'aura pas la possibilité de participer aux championnats jeunes pour la deuxième phase.

à **Nicolas TREPKA** propose d'organiser la formation « Accompagnateurs Label » courant janvier 2019. Cette proposition est approuvée à l'unanimité. La date sera fixée rapidement.

Prochain Comité de Direction
Le mardi 5 février 2019

La séance est levée à 20h.

La Présidente du District : Françoise VALLET
Les Secrétaires de séance : Bernard MAY et Cécile TOURNOIS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Annexe PV Comité de Direction du 11 décembre 2018

1. EVENEMENTS, INVITATIONS

Décès :

De Monsieur Bernard PERNOT, ancien membre de Commissions Régionales.

La Présidente et les membres du Comité de Direction adressent leurs très sincères condoléances à la famille.

Invitation :

De l'ADESS 58 et RESEDIA pour une conférence « Sport sur ordonnance » le jeudi 13 décembre 2018 à Nevers.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Instances fédérales :

LFA : déploiement du dispositif Carton Vert (rappel).

LFA : déplacement Délégation Fédérale en Ligue Bourgogne-Franche-Comté le jeudi 7 février 2019.

Infos Ligue :

Arrivée d'Arthur COLEY en tant que Juriste Stagiaire en Alternance pour une durée d'un an, à compter du 26 novembre 2018.

Départ de Boucif AMAR BENSABER de son poste de Correspondant Informatique à la Ligue à compter du 30 novembre au soir.

Stage régional U15F les 8 et 9 décembre 2018 à Grandvillars : la jeune Charline BONNOT (Snid) participera.

Stage régional U15 les 14 et 16 décembre 2018 à Dijon : le jeune Alex Mathis FANLE MBOUGANG (FC Nevers 58) participera, encadré par Sébastien LEMERCIER.

Divers :

CDOS 58 : Appel à projets Sport et santé en milieu rural.

COSMOS : documents AG du 19 décembre 2018.

CDOS 58 : action de soutien pour les athlètes en devenir pour 2018 (jeunes de moins de 20 ans). 2 athlètes à proposer pour le 30 décembre 2018.

Newsletter du Comité Départemental de l'Handisport décembre 2018. En consultation.

Commission des compétitions séniors

Réunion	20 décembre 2018 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 20
Présidence :	M. Bernard MAY
Présents :	MM. L. ERAY, G. MARTIN, J. MAURIAC, P. RAFFARD.
Excusés :	Mme P. BEAURENAUD, M. PH. LEJEUNE

COMPETITIONS MASCULINES

1 – DEMANDE DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Rien à signaler

2 – MATCHS NON JOUES

Journée du 28 octobre 2018

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

CHAULGNES 1 / GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS – match n° 50233.1 - fixé le 10 février 2019

Journée du 18 novembre 2018

Coupe du District Sport Comm

FOURS D3 / CHATEAU-CHINON-ARLEUF D2 - fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

OLYMPIQUE SAINT-MARTIN-d'HEUILLE D4 / VAUZELLES 2 D1 - fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

Journée du 2 décembre 2018

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2 / SAINT-PERE 1 – match n° 50123.1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

GARCHIZY 2 / COSNE 3 – match n° 50124.1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

POUGUES 2 / SAINT-PERE 2 – match n° 50255.1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

Journée du 9 décembre 2018

Coupe de l'Amitié

LUTHENAY 2 / ANLEZY 1 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

SAINT-PIERRE 2 / CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2 – fixé le 10 février 2019 (arrêté municipal)

GARCHIZY 3 / CORVOL 1 – fixé le 20 janvier 2019, 14h30 (2 clubs de la poule à 13)

GUERIGNY-URZY 2 / CHARRIN 2 – fixé le 20 janvier 2019, 14h30 (GUERIGNY-URZY 2 dans la poule à 13).

3 – DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Journée du 9 décembre 2018

DEPARTEMENTAL 4 – Poule B

LORMES 2 / VANDENESSE-SAINT-HONORE 1 – match n° 50458.1 – match perdu par pénalité au club de LORMES 2 (0 but, moins 1 point) pour en reporter le bénéfice au club de VANDENESSE-SAINT-HONORE (3 buts, 3 points).

4 – DEMANDE DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Rien à signaler

5 – CHANGEMENT D'HORAIRE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE

Suite à décision du Comité de Direction du 11 décembre 2018, les rencontres, toutes compétitions confondues, débuteront à 14h30, pendant la période du 27 janvier au 24 février 2019.

1 – CRITERIUM FEMININ A 8

CLUBS ENGAGES

Engagement de 7 équipes :

CORBIGNY 1 – MARZY 1 – NEVERS FC 58 1 – NEVERS FC 58 2 – Ent. POUILLY / 2F2N 1 – SNID SENIOR 1 – SNID ADO 2
Le calendrier est consultable sur le site du District.

2 – MATCH NON JOUE

Journée du 25 novembre 2018

SNID Seniors 1 / Ent. POUILLY 2F2N 1 – match 50912.1 – reporté au 16 février 2019

3 – COURRIERS

Rien à signaler

4 – COUPE FEMININES SENIORS

1/2 Finale match Aller

Dimanche 19 mai 2019

1/2 Finale match Retour

Dimanche 26 mai 2019

Equipes qualifiées :

Ent. POUILLY – 2F2N 1
NEVERS FC 58 2
MARZY 1
SNID SENIORS 1

PROCHAINE REUNION JEUDI 24 JANVIER 2019, 16h30

Le Président
Bernard MAY

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Commission statuts et règlements

Réunion : 20 Décembre 2018 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal : N° 14
Présidence : M. Joseph BERFORINI
Présents : MM. COURTAUD Gilles, GOUNOT Didier
Cons Tél : M. MONGIN Thierry
Excusé : M. ROUILLERE Christian

1 – F.M.I.

1.1 FMI – Suivi par la commission

Une procédure est proposée par la commission qui se traduit par :

. Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution.

. Modalités d'application

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

2 – CHAMPIONNAT - SENIORS

2.1 Réserve

Départemental 4 – Poule C

Match N° 20815777 du 16/12/2018

LUTHENAY 2 / CHAMPVERT 1 – Arbitre Mr COTET Patrick

Réclamation de CHAMPVERT, notifiée dans observations d'après match.

Demande de précisions sur les circonstances de la rédaction de cette réclamation,

Vu mail de CHAMPVERT,

Vu mail de LUTHENAY,

Vu rapport de l'arbitre,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 128 des Règlements Généraux de la FFF pour l'appréciation des faits, les déclarations d'un arbitre, du délégué ou de tout autre personne assurant une fonction officielle au moment des faits doivent être retenues jusqu'à preuve du contraire.

Il en ressort que la réclamation écrite sur la F.M.I., doit être considérée comme réserve formulée avant match.

Réserve d'avant match, régulièrement confirmée en date du 16/12/2018 du club de CHAMPVERT par

Mr RENAUD Gilles, Président, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de LUTHENAY, pour le motif suivant : des joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Après vérification de la F.M.I. du match n° 20503848 du 02/12/2018, D1 SPORT COMM LUTHENAY 1 / GUERIGNY URZY 1, il s'avère que les joueurs M. AVRIL Flavien, licence N° 2543519762 et M. MARTIN Corentin, licence N° 811823396, ont participé à cette rencontre.

Vu l'article 167.2 des R.G. de la F.F.F.,

La Commission dit la réserve de CHAMPVERT fondée et donne match perdu par pénalité au club de LUTHENAY 2 (3/0) pour en reporter le gain à l'équipe de CHAMPVERT.

Score : LUTHENAY 2 (0 but moins 1 point) / CHAMPVERT 1 (3 buts 3 points).

Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Séniors.

La commission demande au Trésorier du District de débiter le club de LUTHENAY, des frais de dossier soit 20 €uros.

Départemental 4 – Poule B

Match N° 20815586 du 16/12/2018

MOULINS ENGILBERT 2 / LORMES 2 – Arbitre Mr AISSAOUI Mohammed

Réserve d'avant match, régulièrement confirmée en date du 17/12/2018 du club de LORMES sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de MOULINS ENGILBERT, pour le motif suivant : des joueurs de MOULINS ENGILBERT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Après vérification de la F.M.I. du match n° 20504559 du 02/12/2018, D2 – Poule B, FOURCHAMBAULT 2 / MOULINS ENGILBERT 1, il s'avère qu'aucun joueur de MOULINS ENGILBERT n'a participé à cette rencontre. La Commission dit la réserve non fondée et entérine le résultat MOULINS ENGILBERT 2 (6/3) LORMES 2. La commission demande au Trésorier du District de débiter le club de LORMES, des frais de dossier soit 20 Euros.

Le Président.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

Commission des jeunes

Réunion 20 décembre 2018 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 17
Présidence : M. Alain BUCHETON
Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

1 – FOOT A 11

1.1 Suite des championnats.

• La commission prend acte de la décision de la commission sportive régionale en date du 6 novembre, une seule équipe U15 et U18 Nivernaise sera retenue pour participer à la phase dite « Inter-secteurs » (58-89-21). Le principe du prorata d'équipes par catégorie ayant été retenu.
(Voir le tableau récapitulatif par District sur notre site dans la rubrique « Documents puis Documents Utiles »).

Les informations « officielles » en notre possession lors de la réunion de Rentrée des Educateurs en septembre nous faisaient penser que nous pouvions espérer deux accessions ! Or, la décision de la LBFC de n'accorder qu'un accédant par catégorie annule le principe de deux montées (D2-D1) retenu à cette date et paru sur notre procès-verbal N° 2 du 6 septembre. Par conséquent, la commission valide la suite des championnats U15 et U18 comme suit :

Catégorie U18.

Groupe D1 – groupe de 8, matches simples, le vainqueur de cette série sera déclaré champion Départemental.

• L'E-Guérigny prend lieu et place de l'équipe du SNID qualifiée en Inter secteurs.

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• AFGP 58 1 - RCNCS 1 - COULANGES 1 – VAUZELLES 1 - COSNE 1 – CLAMECY 1 – E- LA CHARITE 1 - E-GUERIGNY 1.

Groupe D2 – groupe de 8 avec 1 exempt, matches simples.

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• ESN 1 – SNID 2 – RCNCS 2 – CORBIGNY 1 - VAUZELLES 2 – E-MARZY 1 --- OI. ST MARTIN 1- Exempt.

Catégorie U15.

Groupe D1 – groupe de 8 avec 1 exempt, matches simples, le vainqueur de cette série sera déclaré champion Départemental.

• L'équipe de RCNCS 1 prend lieu et place de l'équipe du FC Nevers 58 qualifiée en Inter secteurs.

• L'équipe de l'E- St Pierre prend lieu et place de l'équipe de Coulanges rebasculée (souhait du club) en D2.

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• SNID 1 – VAUZELLES 1 - AFGP 58 1 – CORBIGNY 1 – COSNE 1 – RCNCS 1 - E-ST PIERRE 1 – Exempt.

Groupe D2 – groupe de 6, matches simples.

La commission décide d'entrecouper ce critérium de deux journées les 6 avril et 18 mai, et de composer celles-ci comme suit :

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• SNID 2 - E-CHARRIN 1 – E- LA CHARITE 1 - CLAMECY 1 – COULANGES 1 - E-GUERIGNY 1.

• Journée du *6 avril

Selon le classement figé au 16 mars les rencontres seront 1er / 2ème – 3ème / 4ème - 5ème / 6ème.

Les points acquis sur cette journée seront reportés au classement général.

• Journée du *18 mai.

Selon le classement figé au 4 mai les rencontres seront 1er / 2ème – 3ème / 4ème - 5ème / 6ème.

Les points acquis sur cette journée seront reportés au classement général.

2 – FOOT A 8.

2.1 Suite des championnats.

Catégorie U13.

Groupe D1 – groupe de 8, matches simples, le vainqueur de cette série sera déclaré champion Départemental.

Dates retenues : 9-16 Mars / 6-13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

- *L'équipe de Cosne 2 prend lieu et place de l'équipe de Cosne 1 qualifiée en Inter secteurs.*
- *L'équipe de La Charité 1 prend lieu et place de l'équipe de FC Nevers 58 1 qualifiée en Inter secteurs.*
- *L'équipe de l'E-Chateauneuf/Prémery 1 prend lieu et place de l'équipe de Snid 1 qualifiée en Inter secteurs.*

• VAUZELLES 1 – AFGP 58 1 – SLA 09 1 – RCNCS 1 – COULANGES 1 – COSNE 2 – LA CHARITE 1 – E-CHATEAUNEUF/ PREMERY 1.

Groupe D2 – groupe de 8, matches simples.

Dates retenues : 9-16-30 Mars / 13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• AFGP 58 2 – FC NEVERS 58 2 – LA MACHINE 1 – CORBIGNY 1 – CLAMECY 1 – MARZY 1 – E-ENTRAINS 1 – SLA 09 2.

Groupe D3 A – groupe de 8, matches simples.

Dates retenues : 9-16-30 Mars / 13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• E- CHATILLON 1 – VAUZELLES 2 – ST PERE 1 – MARZY 2 – PREMERY 1 – E-MONTIGNY 1 – ESN 58 1 – SNID 2.

Groupe D3 B – groupe de 8 avec un exempt, matches simples.

Dates retenues : 9-16-30 Mars / 13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• ST PERE 2 – BRASSY 1 – CHAULGNES 1 – CHANTENAY 1 – ST PIERRE 1 – AFGP 58 3 – NARCY 1 - Exempt.

Groupe D3 C – groupe de 8 avec un exempt, matches simples.

Dates retenues : 9-16-30 Mars / 13 Avril / 4-18 Mai / 1er Juin.

• NEVERS BANLAY 1 – FC NEVERS 58 F 1 – FC NEVERS 58 F 2 – SNID 3 – POUILLY F – LA CHARITE 2 – OL ST MARTIN 1 – Exempt.

Le Président.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Commission futsal jeunes/séniors

Réunion 19 Décembre 2018 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 1
Présidence : M. ALDAX
Présents : MM. ARCHAMBAULT Anthony - BUCHETON Alain - TREPKA Nicolas

COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

1 – CLASSEMENT EN DATE DU 19/12/2018 A L'ISSUE DU 1ER PLATEAU

	Nombre de points	Différence de buts	
1	POUGUES 2	9 pts	+13
2	POUGUES 1	9 pts	+5
3	GUERIGNY/URZY	6 pts	+13
4	COSNOIS FC. 2	6 pts	+6
5	CLAMECY	6 pts	+9
6	PREMERY	4 pts	+0
7	COSNOIS FC. 1	4 pts	+0
8	CORVOL	4 pts	+0
9	ST SAULGE	3 pts	-17
10	TANNAY	1 pt	-13
11	CLAMECY 2	0 pt	-1
12	MARZY	FG	

Départage des équipes ex-aequo selon les critères suivants dans l'ordre : - Points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes - Différence de buts particulière entre ces équipes - Plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes - Différence de buts générale de toute la poule - Plus grand nombre de buts marqués de toute la poule

2 – FORFAIT

Journée du 18 Décembre

Plateau de Guérigny

Forfait non déclaré de l'équipe de MARZY
Amende 30€

3 – COURRIERS

Courrier de MARZY en date du 19/12/2018

Le club nous informe de son retrait de la Compétition Futsal. Pris note

•Pour précision, la Commission, en application du Règlement de cette Compétition envoyé aux clubs, demande au Trésorier du District de débiter le compte club de MARZY de la somme de 50€, montant de la caution correspondante aux droits d'engagements

4 – CALENDRIER

Journée du Mardi 8 Janvier 2019

- Plateau 1 à Guérigny : de 20h à 22h

POUGUES 2 - POUGUES 1 - GUERIGNY/URZY - COSNOIS FC. 2

- Plateau 2 à Cosne : de 19h30 à 21h30

CLAMECY 1 - PREMERY - COSNOIS FC. 1 - CORVOL

- Plateau 3 à Clamecy : de 20h à 22h

ST SAULGE - TANNAY - CLAMECY 2

5 – RAPPELS

- Il est rappelé aux joueurs qu'ils doivent être munis obligatoirement de licences et de protèges tibias.
- Pour le bon déroulement des plateaux, il serait judicieux que les équipes arrivent une demi-heure avant l'heure du début du plateau.
- Si une équipe a des difficultés pour être complète, la Commission autorise la participation d'un seul joueur licencié et qualifié d'un autre club

Le Président : Alain ALDAX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RESULTATS

Departemental 1 Sport Comm / Unique			Poule 0			3
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20503850	50057.1	16/12/2018	Pougues 1 - Esn 58 1	1 - 0	16/12/2018 18:15	F
Departemental 4 / Unique			Poule A			49
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20815426	50388.1	16/12/2018	Garchizy 3 - Garchizy Fr. Port 2	3 - 1	16/12/2018 17:16	F
Departemental 4 / Unique			Poule B			50
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20815586	50456.1	16/12/2018	Moulins Engilbert 2 - Lormes 2	6 - 3	16/12/2018 19:08	F
20815605	50475.1	16/12/2018	Chateau Arleuf 2 - E. Moux Brassy 2	3 - 1	16/12/2018 18:07	F
Departemental 4 / Unique			Poule C			51
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20815777	50536.1	16/12/2018	Luthenay 2 - Champvert 1	6 - 2	16/12/2018 17:39	F
Championnat U13 / Brassage			Poule D3a			60
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20906570	50809.1	15/12/2018	Snid 2 - Afgp 58 F 3	5 - 0	16/12/2018 09:17	E
20906572	50811.1	15/12/2018	E. Chatillon 1 - E. Montigny St Benin 1	4 - 1	15/12/2018 17:28	E
Championnat U13 / Brassage			Poule D3b			61
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20906598	50837.1	15/12/2018	Brassy 1 - St Pere 1	0 - 8	15/12/2018 20:32	E
20906599	50838.1	15/12/2018	Chaulgnes F.C. 1 - E. Entrains All Donz 1	2 - 3	16/12/2018 14:32	E
Championnat U13 / Brassage			Poule D3c			62
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20906626	50865.1	15/12/2018	Sud Loire Allier 09 2 - Vauzelles 2	3 - 3	15/12/2018 13:24	E
20906628	50867.1	15/12/2018	St Martin Olympique 1 - Nevers Banlay 1	Non joué	17/12/2018 09:12	N
20906629	50868.1	15/12/2018	Fc Nevers 58 Fem 3 - St Pere 2	2 - 3	17/12/2018 10:00	E
Championnat U13 / Brassage			Poule D1			58
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20906514	50753.1	15/12/2018	Snid 1 - Vauzelles 1	3 - 2	16/12/2018 09:17	E
20906515	50754.1	15/12/2018	Cosne 1 - Fc Nevers 58 1	1 - 1	15/12/2018 12:25	E
20906516	50755.1	15/12/2018	Afgp 58 F. 1 - Coulanges 1	11 - 0	16/12/2018 17:31	E
Championnat U13 / Brassage			Poule D2			59
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20906542	50781.1	15/12/2018	Clamecy 1 - E. Chateauneuf/Preme 1	0 - 10	18/12/2018	G
20906543	50782.1	15/12/2018	Cosne 2 - Fc Nevers 58 2	2 - 2	15/12/2018 12:25	E

20906544	50783.1	15/12/2018	Afgp 58 F. 2 - La Charite 1	0 - 2	16/12/2018 17:31	E
20906545	50784.1	15/12/2018	Corbigny 1 - La Machine 1	1 - 5	16/12/2018 14:31	E

Coupe De L'Amitie / Unique**Poule Unique****38**

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21161463	50981.1	16/12/2018	Vandenesse St Honore 1 - Tannay 1	2 - 0		17/12/2018 17:40	F

CLASSEMENTS

Departemental 1 Sport Comm / Unique		Poule 0											3
Classement officiel au 20/12/2018	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1 Guerigny Urzy 1	25	10	8	1	1	0	0	0	0	29	9	20	
2 Fourchambault 1	22	10	7	1	2	0	0	0	0	18	13	5	
3 Corbigny 1	19	10	6	1	3	0	0	0	0	25	14	11	
Esn 58 1	19	10	6	1	3	0	0	0	0	21	12	9	
Vauzelles 2	19	10	5	4	1	0	0	0	0	24	10	14	
6 Luthenay 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	22	22	0	
7 Pougues 1	13	10	4	1	5	0	0	0	0	22	18	4	
Fc Nevers 58 2	13	10	3	4	3	0	0	0	0	20	21	-1	
9 Coulanges 1	12	10	3	3	4	0	0	0	0	24	17	7	
10 St Pierre 1	8	10	2	2	6	0	0	0	0	13	24	-11	
11 Luzy Millay 1	5	10	1	2	7	0	0	0	0	5	25	-20	
12 Cie Imphy 1	0	10	0	0	10	0	0	0	0	8	46	-38	

Departemental 2 / Unique		Poule A											45
Classement officiel au 20/12/2018	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1 La Charite 3	22	10	7	1	2	0	0	0	0	26	14	12	
2 Cosne 3	19	9	6	1	2	0	0	0	0	22	14	8	
3 Corbigny 2	17	10	5	2	3	0	0	0	0	23	12	11	
4 St Eloi 1	16	10	4	4	2	0	0	0	0	21	21	0	
Garchizy 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	14	16	-2	
Clamecy 2	16	10	5	1	4	0	0	0	0	23	24	-1	
7 Sud Loire Allier 1	15	10	4	3	3	0	0	0	0	22	16	6	
8 St Pere 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	21	20	1	
9 Pouilly 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	14	23	-9	
10 Narcy F.C. 1	9	10	3	0	7	0	0	0	0	20	20	0	
11 Entrains 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	19	28	-9	
12 Nevers Challuy 2	4	9	1	1	7	0	0	0	0	8	25	-17	

Departemental 2 / Unique		Poule B											46
Classement officiel au 20/12/2018	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1 Cercy 1	25	10	8	1	1	0	0	0	0	33	13	20	
2 Fc Nevers Banlay 1	23	10	7	2	1	0	0	0	0	25	11	14	
3 Snid 3	22	10	7	1	2	0	0	0	0	22	13	9	
4 Charrin 1	20	10	6	2	2	0	0	0	0	17	8	9	
5 Chateau Arleuf 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	27	24	3	
Premery 1	14	10	4	2	4	0	0	0	0	14	16	-2	
7 Moulins Engilbert 1	13	10	3	4	3	0	0	0	0	15	16	-1	
8 Fourchambault 2	12	10	3	3	4	0	0	0	0	16	13	3	
9 Marzy 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	16	23	-7	
10 Sauvigny 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	12	17	-5	
St Benin 2	7	10	2	1	7	0	0	0	0	12	28	-16	
12 La Machine 2	1	10	0	1	9	0	0	0	0	5	32	-27	

Departemental 3 / Unique		Poule A											47
Classement officiel au 20/12/2018	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff	
1 Chaulgnes F.C. 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	27	6	21	
2 Pougues 2	21	9	7	0	2	0	0	0	0	16	12	4	
3 Cosnois F.C. 1	20	10	6	2	2	0	0	0	0	28	16	12	
4 Chantenay 1	16	10	5	1	4	0	0	0	0	18	22	-4	
Vauzelles 3	16	10	4	4	2	0	0	0	0	28	18	10	
6 Coulanges 2	15	10	4	3	3	0	0	0	0	16	12	4	
7 Clamecy 3	11	10	3	2	5	0	0	0	0	18	21	-3	
8 St Pere 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	18	23	-5	
Sauvigny 2	9	10	3	2	3	2	0	0	0	15	24	-9	
10 Garchizy Fr. Port. 1	8	9	2	2	5	0	0	0	0	14	17	-3	
Chateauneuf 1	8	10	2	2	6	0	0	0	0	11	28	-17	
12 Nevers Maupas 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	13	23	-10	

Departemental 3 / Unique		Poule B											48
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Lormes 1	23	9	7	2	0	0	0	0	0	33	9	24
	Esn 58 2	23	9	7	2	0	0	0	0	0	45	11	34
3	Montigny 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	19	17	2
4	E. Moux Brassy 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	24	18	6
5	Druy Beard 1	12	9	3	3	3	0	0	0	0	16	14	2
	Chatillon 1	12	9	3	3	3	0	0	0	0	14	14	0
7	Varzy 1	11	9	2	5	2	0	0	0	0	12	12	0
	Corbigny 3	11	9	3	2	4	0	0	0	0	16	23	-7
9	Marzy 2	10	9	3	1	5	0	0	0	0	11	24	-13
10	St Reverien 1	6	9	1	3	5	0	0	0	0	10	22	-12
11	Fours 1	0	10	0	0	10	0	0	0	0	5	41	-36
12	Cie Imphy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Departemental 4 / Unique		Poule A											49
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosnois F.C. 2	24	10	8	0	2	0	0	0	0	43	18	25
2	Corvol F. C. 1	23	9	7	2	0	0	0	0	0	26	9	17
3	Fc Nevers Banlay 2	22	10	7	1	2	0	0	0	0	48	14	34
	Coulanges 3	22	9	7	1	1	0	0	0	0	27	9	18
5	Neuvy Sporting Club 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	26	8	18
6	Chaulgnes F.C. 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	21	9	12
7	Tannay 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	34	16	18
8	Guerigny Urzy 2	12	9	4	0	5	0	0	0	0	40	18	22
9	Narcy F.C. 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	25	22	3
10	Garchizy Fr. Port 2	6	9	2	0	7	0	0	0	0	9	29	-20
	Garchizy 3	6	10	2	0	8	0	0	1	0	12	57	-45
12	Arquian 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	9	39	-30
13	St Saulge 1	0	9	0	0	9	0	0	0	0	1	73	-72

Departemental 4 / Unique		Poule B											50
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Anlezy 1	24	9	8	0	1	0	0	0	0	21	7	14
2	Chateau Arleuf 2	22	9	7	1	1	0	0	0	0	28	9	19
3	St Pereuse 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	21	18	3
4	Moulins Engilbert 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	22	18	4
5	St Seine 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	27	13	14
6	Corancy 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	20	11	9
7	Montsauche 1	11	9	3	2	4	0	0	0	0	15	16	-1
	Vandenesse St Honore 1	11	9	3	2	4	0	0	0	0	15	17	-2
9	Pannecot 1	9	9	3	0	6	0	0	0	0	11	28	-17
	Druy Beard 2	9	9	2	3	4	0	0	0	0	12	21	-9
11	E. Moux Brassy 2	6	9	2	2	3	2	0	0	0	13	20	-7
12	Lormes 2	-3	9	0	0	7	2	1	1	0	8	35	-27

Departemental 4 / Unique		Poule C											51
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fourchambault 3	27	9	9	0	0	0	0	0	0	30	5	25
2	Sud Loire Allier 2	18	9	6	0	3	0	0	0	0	28	14	14
3	St Pierre 2	17	9	5	2	2	0	0	0	0	20	15	5
	Charrin 2	17	9	5	2	2	0	0	0	0	17	12	5
	La Machine 3	17	9	5	2	2	0	0	0	0	30	17	13
6	Cercy 2	12	9	4	1	4	0	1	1	0	15	21	-6
7	Marzy 3	11	9	3	3	2	1	0	0	0	14	20	-6
8	Champvert 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	17	19	-2
	St Eloi 2	10	9	2	4	3	0	0	0	0	20	22	-2
10	Esn 58 3	5	9	1	2	6	0	0	0	0	9	17	-8
11	Olympique St Martin 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	18	38	-20
	Luthenay 2	3	9	1	1	7	0	1	1	0	9	27	-18

Critérium Féminin / Unique		Poule 0											63
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers 58 Fc 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	25	4	21
2	Marzy 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	17	9	8
	Nevers 58 Fc 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	26	10	16
4	Snid Seniors 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	12	4	8
5	E. Pouilly 2f2n 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	14	9	5
6	Corbigny 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	7	42	-35
7	Snid Ados 2	0	6	0	0	6	0	0	0	0	7	30	-23

Championnat U18 / Brassage		Poule D1											54
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Snid 1	19	7	6	1	0	0	0	0	0	23	7	16
2	Afgp 58 F. 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	18	10	8
3	Nevers-Challuy R.C. 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	13	10	3
	Vauzelles 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	23	11	12
5	Coulanges 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	13	14	-1
6	Cosne 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	12	15	-3
7	Clamecy 1	3	7	1	0	6	0	0	0	0	11	21	-10
8	E. La Charite/Chaulg 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	5	30	-25

Championnat U18 / Brassage		Poule D2											55
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	E. Guérigny/St Benin 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	34	13	21
2	Esn 58 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	25	11	14
3	Snid 2	13	7	4	1	2	0	0	0	0	50	14	36
4	Nevers-Challuy R.C. 2	9	7	3	1	2	1	0	0	0	16	16	0
5	Corbigny 1	8	7	2	2	3	0	0	0	0	16	16	0
6	Vauzelles 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	17	23	-6
7	E. Marzy Afgp 58 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	14	34	-20
8	O. St Martin 1	1	7	0	1	6	0	0	0	0	9	54	-45

Championnat U15 / Brassage		Poule D1											56
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fc Nevers 58 1	14	6	5	0	1	0	1	1	0	36	8	28
2	Vauzelles 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	30	8	22
	Snid 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	39	10	29
4	Afgp 58 F. 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	30	15	15
5	Cosne 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	5	20	-15
	Corbigny 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	6	19	-13
7	Coulanges 1	0	6	0	0	6	0	0	0	0	1	67	-66

Championnat U15 / Brassage		Poule D2											57
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers-Challuy-Sermo 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	38	11	27
2	E. St Pierre/Esn 58 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	31	10	21
3	E.Guerigny Urzy 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	28	14	14
4	Snid 2	9	6	3	0	3	0	0	0	0	21	14	7
5	E. Charrin 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	8	28	-20
6	E. La Charite/Chaulg 1	2	6	1	0	4	1	0	0	0	7	22	-15
7	Clamecy 1	-2	6	0	0	4	2	0	0	0	7	41	-34
8	Fc Nevers 58 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Championnat U13 / Brassage		Poule D1											58
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	43	12	31
2	Fc Nevers 58 1	15	7	4	3	0	0	0	0	0	35	6	29
3	Snid 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	41	17	24
4	Vauzelles 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	32	13	19
5	Afgp 58 F. 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	27	17	10
6	Sud Loire Allier 09 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	10	32	-22
7	Coulanges 1	1	7	0	1	6	0	0	0	0	8	72	-64
	Nevers-Challuy 1	1	6	0	1	5	0	0	0	0	5	32	-27

Championnat U13 / Brassage		Poule D2											59
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne 2	16	7	5	1	1	0	0	0	0	36	13	23
2	La Charite 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	31	14	17
	E. Chateaufort/Preme 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	37	18	19
4	Afgp 58 F. 2	10	7	3	1	3	0	0	0	0	23	16	7
5	La Machine 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	19	32	-13
	Fc Nevers 58 2	9	7	2	3	2	0	0	0	0	23	14	9
7	Corbigny 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	16	26	-10
8	Clamecy 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	7	59	-52

Championnat U13 / Brassage		Poule D3a											60
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Marzy 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	51	3	48
2	E. Chatillon 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	20	19	1
3	E. Montigny St Benin 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	24	19	5
4	Esn 58 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	28	16	12
5	Snid 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	19	41	-22
6	Chantenay 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	17	18	-1
7	U.S. St Pierreoise 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	35	-28
8	Afgp 58 F 3	-1	3	0	0	2	1	0	0	0	0	15	-15
9	Guerigny Urzy 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Championnat U13 / Brassage		Poule D3b											61
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	E. Entrains All Donz 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	24	6	18
2	St Pere 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	34	3	31
3	Premery 1	8	6	3	0	2	1	0	0	0	28	12	16
4	Brassy 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	8	23	-15
	Chaulgnes F.C. 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	15	21	-6
6	Narcy F.C. 1	2	5	0	2	3	0	0	0	0	4	12	-8
7	Pouilly Fem 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	1	37	-36

Championnat U13 / Brassage		Poule D3c											62
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sud Loire Allier 09 2	10	5	3	1	1	0	0	0	0	32	15	17
2	Vauzelles 2	9	5	2	3	0	0	0	0	0	24	9	15
	Marzy 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	33	12	21
4	Nevers Banlay 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	10	10	0
5	St Pere 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	9	3	6
6	Fc Nevers 58 Fem 3	4	6	1	1	4	0	0	0	0	18	25	-7
7	St Martin Olympique 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	59	-52
8	Nevers-Challuy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Snid Fem 3	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Criterion Veterans / Unique		Poule Unique											52
Classement officiel au 20/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fourchambault 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	26	15	11
2	La Charite 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	6	1	5
	Snid 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	8	2	6
4	Cie Imphy 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	4	6	-2
	Guerigny Urzy 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	11	11	0
	St Benin 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	6	-3
	E. Garch Fp/Pougues 3	3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	3	1
8	Garchizy 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	3	12	-9
	La Machine 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	12	21	-9